



## M9-M18

### Questions et réponses

#### **Q: À quel âge mon enfant peut-il commencer à jouer au hockey organisé?**

**R:** Hockey West Island offre du hockey organisé à partir du niveau Timbits M7 (anciennement pré-novice) pour les enfants âgés de 4 à 6 ans.

Après avoir terminé le programme Timbits M7, les joueurs passent à un programme M9 de deux ans. Les enfants qui auront sept ans au plus tard le 31 décembre de la saison de hockey en cours sont considérés comme des joueurs M9. Tous les joueurs M9 commencent à jouer sur demi-glace au début de la première année du programme M9 et peuvent passer au hockey sur glace entière vers la fin de la deuxième année du programme M9.

#### **Q: Mon enfant sait patiner mais n'a jamais joué au hockey. Peut-il rejoindre une équipe?**

**R:** Oui! HWI propose des cours de hockey pour tous les niveaux, que vous ayez joué pendant des années ou que vous commenciez tout juste à pratiquer ce sport. Nous sommes toujours heureux d'accueillir des joueurs qui découvrent le sport, et les nouveaux joueurs sont fréquents à tous les niveaux! Les entraîneurs et les coéquipiers seront heureux de les aider à s'amuser tout en apprenant les rudiments du jeu et en progressant à partir de là. Tous les membres de l'équipe participent également aux pratiques, aux parties, aux tournois et aux événements de l'équipe.

Pointe-Claire et Dorval offrent également des programmes d'apprentissage du patinage par l'entremise de leurs clubs de patinage artistique, et c'est là que bon nombre de nos joueurs de hockey ont appris à patiner.

#### **Q: Quelles sont les catégories d'âge du hockey mineur et comment sont-elles déterminées ?**

**R:** Les catégories d'âge du hockey mineur sont nommées en fonction de l'âge du joueur au début de la saison, par année de naissance (et non par année scolaire).

- Timbits M7 - pour les joueurs âgés de six ans ou moins
- M9 - pour les joueurs âgés de sept et huit ans
- M11 - pour les joueurs âgés de 9 et 10 ans



- M13 - pour les joueurs âgés de 11 et 12 ans
- M15 - pour les joueurs âgés de 13 et 14 ans
- M18 - pour les joueurs de 15, 16 et 17 ans
- Junior - pour les joueurs âgés de 18, 19 et 20 ans
- Senior - pour les joueurs âgés de 21 à 25 ans

Les joueurs sont placés dans des catégories d'âge en fonction de l'âge qu'ils auront au **31 décembre de l'année** en cours.

### **Q: Comment se déroule l'enseignement du hockey en M9?**

**R:** Pour en savoir plus sur le programme, consultez la ressource de Hockey Québec disponible [ICI](#).

### **Q: Quel est l'engagement en termes de temps ? Quelle est la fréquence des entraînements?**

**R:** Selon la division dans laquelle votre enfant est inscrit, l'engagement sur la glace peut varier de 2 à 3 fois par semaine pour les joueurs simple lettre, à 4 à 5 fois par semaine pour les joueurs double lettre. N'oubliez pas que les équipes auront la possibilité d'ajouter des entraînements supplémentaires ainsi que des activités hors glace. Les tournois et autres événements liés au hockey peuvent également augmenter le temps de glace de la saison et dépendent de chaque équipe.

### **Q: Les équipes participent-elles à des tournois?**

**R:** Les équipes HWI à lettre unique sont admissibles à trois tournois. Toutes les équipes HWI simple lettre des divisions M9, M11 et M13 sont automatiquement inscrites au tournoi HWI, ce qui leur laisse deux autres tournois à sélectionner.

### **Q: Y a-t-il des frais supplémentaires?**

**R:** LA CONTRIBUTION DES PARENTS (FRAIS D'ÉQUIPE) :

- En plus des frais d'inscription payés à Hockey West Island, une fois que votre enfant est placé dans une équipe, il y a des frais d'équipe supplémentaires qui couvrent les événements de l'équipe tels que les tournois en ville et à l'extérieur, les photos d'équipe, les fêtes de vacances ou de fin d'année, le temps de glace supplémentaire, la marchandise de l'équipe, etc. Ces frais sont déterminés conjointement par les entraîneurs et le gérant de l'équipe et discutés et approuvés par les parents de l'équipe. Cette contribution des parents est



OBLIGATOIRE. Les collectes de fonds par le biais de ventes de pâtisseries, de tirages au sort et d'autres événements, ainsi que les commandites d'équipe peuvent réduire considérablement les frais ou fournir aux équipes un budget plus important pour des activités supplémentaires.

- Hockey West Island recommande que les frais d'une équipe simple lettre ne dépassent pas 400\$ par joueur.
- Il n'y a pas de contribution parentale pour les joueurs inscrits dans la division M7. Chaque équipe de la division M7 recevra un montant de 100\$ à la fin de la saison qu'elle pourra utiliser à sa guise. Si l'équipe décide de faire des photos, etc., chaque parent paiera à ce moment-là.
- Lorsque les équipes se rendent à des matchs et/ou des tournois à l'extérieur, elles sont responsables de leurs propres frais de déplacement, de nourriture, d'hôtel et de tournoi. Il appartient aux parents, au manager de l'équipe et à l'équipe d'entraîneurs de chaque équipe de déterminer comment ces dépenses seront payées. De nombreuses équipes organisent des collectes de fonds, telles que des tombolas, ou font appel à des sponsors pour subventionner les frais de déplacement des parents et autres frais connexes. Il incombe à chaque équipe de veiller à ce que ses activités de collecte de fonds soient conformes aux lois locales, provinciales et fédérales.

## **Q: Je veux devenir entraîneur. Que dois-je faire?**

**R:** Toute personne souhaitant s'impliquer dans des équipes de hockey mineur DOIT avoir rempli les quatre conditions préalables ci-dessous (avec des cours supplémentaires pour ceux qui sont entraîneurs chef ou adjoints).

1. Remplissez le formulaire d'inscription pour les entraîneurs/gérants/aide sur la glace ici : [hockeywestisland.org/coaches/](http://hockeywestisland.org/coaches/)
2. Suivre le cours en ligne sur [le respect dans le sport](#).
3. Tous les entraîneurs, gérants et bénévoles d'équipe (parents) DOIVENT avoir fait l'objet d'une vérification policière. Apportez deux pièces d'identité gouvernementales à la réception de l'aréna Bob Birnie et remplissez le formulaire avec le préposé. Un reçu papier sera remis et une copie doit être envoyée par courriel au registraire de HWI dans les plus brefs délais. Une fois qu'une vérification policière est versée au dossier de Hockey West Island, elle est considérée comme étant à jour pour une période de trois ans.
4. Toute personne impliquée dans une organisation de hockey mineur doit s'inscrire chaque saison par l'entremise du système HCR. Cela permet de s'assurer que les membres sont couverts par l'assurance de Hockey Canada et qu'ils reconnaissent avoir consenti aux codes d'éthique et aux renonciations. Des frais d'inscription



spécifiques ont été créés pour le personnel sur la plateforme de HWI dans HCR.  
Les frais d'inscription sont indiqués comme étant de 0 \$.

**TOUS les entraîneurs chef et les entraîneurs adjoints doivent avoir obtenu les certifications d'entraîneur requises pour leur division.**

Pour la certification des entraîneurs, visitez le site de Hockey Québec ou parlez au directeur des opérations pour discuter des cours que vous devrez suivre et des autres règlements. La vérification des qualifications d'un entraîneur se fera par l'entremise du système d'enregistrement de Hockey Canada (HCR).

Les personnes intéressées à devenir entraîneur des doubles lettres peuvent communiquer avec le vice-président des doubles lettres de HWI à l'adresse suivante:

[hwi-vpdl@hockeywestisland.org](mailto:hwi-vpdl@hockeywestisland.org).